

---

## x) document(s)

document(s) :

[s://docassas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/8ba4b9a5-7269-4a7b-89a8-3b456393637a](https://docassas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/8ba4b9a5-7269-4a7b-89a8-3b456393637a)

---

## ns générales

gia, Morgan

mémoire : CHAGNOLLAUD DOMINIQUE

iversité Panthéon-Assas - Master de Droit européen comparé

on : 30-06-2014

Le présent mémoire propose, à travers une démarche comparatiste, une réflexion autour de la loi monégasque n°839 du 23 février 2013 relative aux élections nationales et communales et sa modification, envisagée par la nouvelle majorité du Conseil National (Parlement), élue le 10 juin 2013, conformément à la déclaration de l' élu Jacques RIT, qui déclaré à l'occasion de la séance publique législative du 18 juin 2013 que, « [...] vise entre autre à introduire dans le mode de scrutin [des élections nationales] une part proportionnelle plus importante », la recherche à offrir une proposition de mode de scrutin qui saurait, compte tenu de « l'identité constitutionnelle » monégasque et des attentes internationales de la Principauté, répondre aux attentes de tous.

Mots-clés : Monaco, Principauté, mode de scrutin, à la proportionnelle, Conseil National

---

## ns techniques

dition

document PDF

---

## ns complémentaires



origine :

iv-pantheon-assas-ori-5391

urce : Ressource documentaire

---